Parlement européen
2019-2024

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2023/2164(DEC)

24.1.2024

AVIS

de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (avant le 19.1.2022, Bureau européen d'appui en matière d'asile) pour l'exercice 2022
(2023/2164(DEC))

Rapporteur pour avis: Tomáš Zdechovský

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. prend acte du fait que la Cour des comptes (ci-après la «Cour») a déclaré que les opérations sous-jacentes aux comptes annuels de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) pour l'exercice 2022 sont légales et régulières dans tous leurs aspects significatifs;

2. se félicite que deux problèmes, à savoir le nombre élevé de cadres temporaires et l'absence de mise à jour de la politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêts, signalés par la Cour dans ses observations des années précédentes, aient été résolus; relève que les observations sur les procédures de passation de marchés formulées les années précédentes, concernant les locaux loués à Lesbos et à Rome, seront clôturées en 2023;

3. salue les efforts déployés par l'AUEA pour s'acquitter de son nouveau mandat, en vigueur depuis janvier 2022, bien qu'elle ne dispose pas de suffisamment de personnel supplémentaire; invite la Commission et les États membres à autoriser le recrutement d'effectifs supplémentaires et le reclassement de certains postes, notamment en ce qui concerne l'officier aux droits fondamentaux, la réserve «asile» et les activités opérationnelles et de suivi, aux fins de la bonne mise en œuvre de sa mission et d'assurer la protection continue des droits des demandeurs d'asile conformément aux règles applicables;

4. rappelle le rôle de l'AUEA dans l'aide au traitement des demandes de protection internationale ainsi que dans la formation des agents chargés de traiter les demandes d'asile; indique qu'il est nécessaire que l'AUEA continue d'apporter un soutien aux États membres et aux pays tiers en matière de traitement des demandes d'asile et d'immigration; demande d'axer le budget sur le recrutement de personnel supplémentaire si nécessaire afin d'aider les États membres à garantir un examen juste et équitable des demandes d'asile au titre de la protection internationale, en particulier d'interprètes et de psychologues pour les demandeurs appartenant à des groupes vulnérables;

5. se félicite que près de 4 millions de personnes aient bénéficié d'une protection temporaire après que le Conseil a chargé l'AUEA, ainsi que l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) et l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol), d'apporter un soutien opérationnel aux États membres qui demandent de l'aide pour faire face à l'arrivée de réfugiés à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine;

6. rappelle la recommandation de l'autorité de décharge dans son rapport pour 2020; constate que l'AUEA continue d'aider les États membres à mettre en place un système d'accueil qui garantit la protection des mineurs non accompagnés en mettant à disposition des formations, un soutien opérationnel, des orientations, des outils et des supports d'information, tels que des dépliants et des vidéos ciblant les mineurs

accueillis; rappelle qu'en 2022, 42 000 demandes d'asile ont été introduites par des mineurs non accompagnés dans l'Union européenne et en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse (pays de l'UE+); se félicite en outre de l'organisation d'une réunion thématique en Slovénie, avec la participation de 13 pays, qui a permis à différentes parties prenantes de discuter des bonnes pratiques en matière d'accueil des mineurs non accompagnés;

7. constate avec satisfaction que l'AUEA a mis en œuvre des plans opérationnels dans 14 États membres, élargissant ainsi ses opérations à six pays de l'Union supplémentaires, et qu'elle a déployé du personnel dans un pays tiers, la Moldavie, pour la première fois depuis sa création; se félicite en outre que l'AUEA se soit résolument engagée dans la dimension extérieure du régime d'asile européen commun (RAEC), aidant ainsi les pays de l'UE+ à réinstaller 2 585 personnes au moyen d'un soutien à 13 missions de sélection et à 3 missions préalables au départ;

8. prend acte du soutien apporté par l'AUEA aux pays partenaires des Balkans occidentaux par le biais du renforcement des capacités institutionnelles, de la formation et de l'accompagnement sur le terrain pour les principales procédures d'asile;

9. prend acte de l'observation de la Cour selon laquelle les accords entre l'Union et les pays associés à l'espace Schengen qui servent de base juridique pour calculer leurs contributions au budget de l'AUEA ne sont pas clairs et sont susceptibles de faire l'objet d'interprétations divergentes, ce qui donne lieu à une contribution plus faible des pays associés à l'espace Schengen; prend acte de la réponse de l'AUEA, qui affirme que son approche est conforme aux dispositions juridiques; invite la Commission à examiner ces accords;

10. rappelle que l'OLAF mène actuellement une enquête sur des allégations de fautes et d'irrégularités liées au personnel dans l'encadrement supérieur de l'AUEA; demande que ces allégations fassent l'objet d'une vérification et d'une enquête approfondies; se félicite que l'AUEA se soit engagée à coopérer pleinement avec l'OLAF; invite l'AUEA à coopérer pleinement et sincèrement avec l'OLAF à toutes les étapes de l'enquête et à faire régulièrement rapport au Parlement européen sur l'évolution et les conclusions de l'enquête;

ANNEXE: LISTE DES ENTITÉS OU PERSONNES AYANT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION AU RAPPORTEUR POUR AVIS

The rapporteur has received input from the following entities or persons in the preparation of the opinion:

Entity and/or person
European Union Agency for Asylum ("EUAA")

The list above is drawn up under the exclusive responsibility of the rapporteur.

INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS

Date de l'adoption	23.1.2024
Résultat du vote final	+: 51 –: 4 0: 0
Membres présents au moment du vote final	Magdalena Adamowicz, Abir Al-Sahlani, Katarina Barley, Pietro Bartolo, Theresa Bielowski, Patrick Breyer, Jorge Buxadé Villalba, Damien Carême, Patricia Chagnon, Lena Düpont, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Cornelia Ernst, Laura Ferrara, Nicolaus Fest, Maria Grapini, Sylvie Guillaume, Andrzej Halicki, Evin Incir, Sophia in 't Veld, Patryk Jaki, Marina Kaljurand, Assita Kanko, Łukasz Kohut, Moritz Körner, Alice Kuhnke, Jeroen Lenaers, Juan Fernando López Aguilar, Erik Marquardt, Javier Moreno Sánchez, Maite Pagazaurtundúa, Diana Riba i Giner, Isabel Santos, Birgit Sippel, Vincenzo Sofo, Tineke Strik, Jana Toom, Milan Uhrík, Tom Vandendriessche, Elissavet Vozemberg-Vrionidi, Javier Zarzalejos
Suppléants présents au moment du vote final	Cyrus Engerer, José Gusmão, Beata Kempa, Leopoldo López Gil, Janina Ochojska, Anne-Sophie Pelletier, Bergur Løkke Rasmussen, Róża Thun und Hohenstein, Maria Walsh, Tomáš Zdechovský
Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final	Andrus Ansip, Hildegard Bentele, Maria da Graça Carvalho, Marisa Matias, Caroline Nagtegaal

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

51	+
ECR	Jorge Buxadé Villalba, Patryk Jaki, Assita Kanko, Beata Kempa, Vincenzo Sofo
NI	Laura Ferrara
PPE	Magdalena Adamowicz, Hildegard Bentele, Maria da Graça Carvalho, Lena Düpont, Andrzej Halicki, Jeroen Lenaers, Leopoldo López Gil, Janina Ochojska, Elissavet Vozemberg-Vrionidi, Maria Walsh, Javier Zarzalejos, Tomáš Zdechovský
Renew	Abir Al-Sahlani, Andrus Ansip, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Sophia in 't Veld, Moritz Körner, Caroline Nagtegaal, Maite Pagazaurtundúa, Bergur Løkke Rasmussen, Róża Thun und Hohenstein, Jana Toom
S&D	Katarina Barley, Pietro Bartolo, Theresa Bielowski, Cyrus Engerer, Maria Grapini, Sylvie Guillaume, Evin Incir, Marina Kaljurand, Łukasz Kohut, Juan Fernando López Aguilar, Javier Moreno Sánchez, Isabel Santos, Birgit Sippel
The Left	Cornelia Ernst, José Gusmão, Marisa Matias, Anne-Sophie Pelletier
Verts/ALE	Patrick Breyer, Damien Carême, Alice Kuhnke, Erik Marquardt, Diana Riba i Giner, Tineke Strik

4	-
ID	Patricia Chagnon, Nicolaus Fest, Tom Vandendriessche
NI	Milan Uhrík

0	0

Légende des signes utilisés:
+ : pour
- : contre
0 : abstention